

## **Objectifs de l'OCDE**

En signant la nouvelle convention, les vingt membres de l'OCDE se sont engagés à adopter un programme qui vise les objectifs suivants:

- a) assurer le plus haut niveau possible de développement économique et d'embauche ainsi qu'une hausse du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, en vue de contribuer ainsi à l'expansion de l'économie mondiale;
- b) contribuer à une saine expansion économique des pays membres ainsi que des pays non membres en voie de développement économique; et
- c) contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale.

L'OCDE reprendra donc à son compte deux secteurs essentiels des travaux de l'OECE: l'étude des problèmes commerciaux et celle de l'expansion économique mais en y incluant les pays d'Amérique du Nord. En outre l'OCDE se chargera d'une tâche toute nouvelle, celle de l'aide aux pays sous-développés qui ne sont pas parmi ses membres.

## **Première réunion du Conseil ministériel**

Lors de leur première réunion, les 16 et 17 novembre dernier, les membres du Conseil ministériel de l'OCDE ont étudié les moyens d'atteindre ces objectifs et défini le programme à suivre. Ils ont souligné la nécessité d'une réduction des